

FÉVRIER 2024

## L'édito du Maire

La dame aux cheveux bleus...

Figure du village, à 95 ans, Colette Alfred nous a quittés. Sa gentillesse et son dévouement auront marqué de nombreuses personnes. Elle était membre active du CCAS et ne manquait aucune réunion. Elle ne nous chantera plus la chanson de sa maman au repas des aînés.

Au revoir Colette

Le temps des travaux...

Après avoir économisé et étudié, voici le temps des réalisations. Nous venons de décider le lancement de l'aire de jeux pour les enfants, l'installation des dispositifs de lutte contre la chaleur estivale à l'école et le remplacement de l'éclairage énergivore du foot. C'est avec une grande satisfaction que nous apportons ces améliorations à notre village.

Bienvenue...

Suite à la démission de Frédéric Salvi, François Morel rejoint le conseil municipal. Nous l'avons accueilli avec plaisir pour les deux années restantes de ce mandat. François était déjà conseiller municipal lors de la précédente mandature, il ne manquera pas de s'adapter rapidement.

Au plaisir de vous rencontrer

Le Maire, Vincent Fiétier

## Les échos du conseil municipal

### Conseil Municipal du mardi 27 février 2024

*Présent-e-s : Mmes et MM. David BOURDIER - Philippe BRECHENMACHER – Sylvie CATTET – Aline GUY-CHAUVILLE – Vincent FIÉTIER – Annette GIRARDCLOS – Stéphane HAEHNEL – Barbara KURTZMANN – Guy RENOUD – Bettina TROUDE*

*Secrétaire de séance : M. Stéphane HAEHNEL*

*Absences excusées : Mme et MM. Patrick JEHL, Fabien MULIN, Stéphane SAUCE, Esther VOUILLOT*

*Pouvoirs :*

*M. Patrick JEHL à Mme Barbara KURTZMANN,*

*M. Fabien MULIN à M. Philippe BRECHENMACHER,*

*M. Stéphane SAUCE à M. Vincent FIÉTIER,*

*Mme Esther VOUILLOT à Mme Aline GUY-CHAUVILLE*

### Actualisation de la composition des commissions municipales :

Suite à la démission de M. Frédéric SALVI, M. François MOREL rejoint le Conseil municipal. La composition des commissions évolue ; M. François MOREL intègre les commissions suivantes :

- Finances,
- Monde éducatif, Citoyenneté, Vivre ensemble,
- Stratégique

*Unanimité*

### Actualisation de la composition du Conseil d'administration du Centre communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

M. François MOREL remplace M. Frédéric SALVI au sein de cette instance.

*Unanimité*

### Offre de Concours du Club de Football Premier Plateau pour la régénération de la pelouse du terrain de football :

La commune a reçu une offre de concours du Football Club Premier Plateau d'un montant de 1 982.50 € en vue de réaliser des travaux de régénération de la pelouse du terrain de football.

Le coût de ces travaux est pris en charge par le club.

M. Stéphane SAUCE, Président du Club, ne participe pas au vote.

*Unanimité*

### Eclairage du stade de football – Demande de subventions :

Il faudrait remplacer l'éclairage halogène du stade de football par un éclairage en LED, beaucoup moins consommateur d'électricité. De plus, il faut remplacer un projecteur qui dysfonctionne depuis plusieurs mois, ce qui a empêché la tenue des matchs nocturnes durant la saison 2023-2024.

L'estimation du coût des travaux est de 34 652 € HT.

Il est possible de demander une subvention :

- Au Département à hauteur de 30 % soit 10 396 €,
- A la Fédération Française de Football à hauteur de 20% soit 6 930 €.

Le reste à charge communal serait donc de 17 326 €.

M. Stéphane SAUCE, Président du Club, ne participe pas au vote.

*Unanimité*

### Confort d'été du bâtiment scolaire – Modifie la délibération n° 25-23 :

Le bâtiment scolaire a été conçu avec de nombreuses fenêtres orientées au sud, ce qui est problématique lors des fortes chaleurs estivales, de plus en plus fréquentes, intenses et longues avec le dérèglement climatique.

#### ❖ Travaux en 2023

En juin 2023, le Conseil municipal avait décidé de réaliser des travaux contre ces fortes chaleurs :

- Motoriser des fenêtres en imposte situées 1<sup>er</sup> étage afin de pouvoir aérer les classes, en particulier la nuit quand il fait plus frais :  
→ Ces travaux ont permis une aération plus efficace dans ces salles.
- Poser des films solaires sur les vitres de ces mêmes salles, permettant de filtrer les rayons UV :  
→ Un essai a été réalisé dans la salle de classe la plus chaude, mais le résultat n'a pas été concluant. Les autres classes n'ont donc pas été équipées.

Finalement, ces travaux ont coûté 23 468 € HT, accompagnés d'une demande de subvention auprès de l'Etat (DETR) à hauteur de 30 % soit 7 040 €.

#### ❖ Travaux en 2024

Depuis quelques mois, la Commune est accompagnée par le service Conseil en Energie Partagé et par un designer énergétique afin de réduire les consommations. Ceux-ci apportent également leurs compétences sur le confort d'été. Selon ces experts, il faut favoriser une ventilation naturelle de l'ensemble du bâtiment pendant la nuit.

Il faudrait ainsi :

- Motoriser l'ouverture des fenêtres du 1<sup>er</sup> étage situées au niveau du toit et donc inaccessibles manuellement
- Installer des protections contre la pluie et les intrusions contre ces fenêtres et contre les portes fenêtres des salles du rez-de-chaussée afin de pouvoir aérer en toute sécurité.

Le coût de ces travaux est estimé à 21 320 € HT. Il est possible de demander une subvention :

- A Grand Besançon Métropole à hauteur de 47.5 % soit 10 127 €,
- A l'État à hauteur de 30 % soit 6 396 €

Si ces aides sont obtenues, le reste à charge communal serait de 4 797 €.

Il serait souhaitable que ces travaux débutent au printemps.

*Unanimité*

### Installation de deux aires de jeux – Demande de subventions :

Il est proposé d'installer des jeux pour les enfants sur deux emplacements :

- A côté de la mairie : jeux pour les enfants de 2 à 12 ans, dont un jeu inclusif
- A côté de la fontaine située entre le 15 et le 17 Grande Rue : jeux sur ressorts pour les enfants de 2 à 7 ans.

Le projet est estimé à 29 011 € HT (terrassements, plaquettes au sol, installation et achat des jeux).

La Commune peut demander des subventions :

- Au Département à hauteur de 30 % soit 8 703 €,
- A l'État (DETR) à hauteur de 30% soit 8 703 €,
- A la CAF à hauteur de 15.5% soit 4 500 €.

Si toutes les subventions sont acceptées, la Commune devra financer 7 105 €.

*Unanimité*

### Achat de la parcelle forestière cadastrée D 118 :

La Commune a l'opportunité d'acheter la parcelle forestière D118 (20.85 ares) pour 1 200 €. Située au bord du Vaizot, elle est intéressante pour la gestion du ruisseau et de la biodiversité.

*Unanimité*

### Chemins ruraux – Dénomination :

La délibération du 20 septembre 2018 avait séparé le chemin du Moulin en deux parties :

- Du village au lieu-dit « Le Moulin » restait dans la voirie communale ;
- Du lieu-dit « Le Moulin » à Vaire devenait chemin rural.

Pour des raisons pratiques, il est préférable de conserver la dénomination « Le Moulin » pour la voirie communale et de renommer le chemin rural « Chemin de la Côte ».

*Unanimité*

## Inscription sur les listes électorales avant le 1<sup>er</sup> mai 2024

Après un emménagement, pensez à vous inscrire pour pouvoir voter aux élections européennes :

- Soit au secrétariat de mairie,
- Soit sur internet sur : [service-public.fr](http://service-public.fr)

Il faut juste un justificatif de domicile, quelques minutes et le tour est joué !

## LA GRAINOTHÈQUE

Le printemps est bientôt de retour, la grainothèque est de nouveau présente dans le hall de la Mairie. Celle-ci a été installée par Mme Françoise GUYON.

Petit rappel : *qu'est-ce qu'une grainothèque ?*

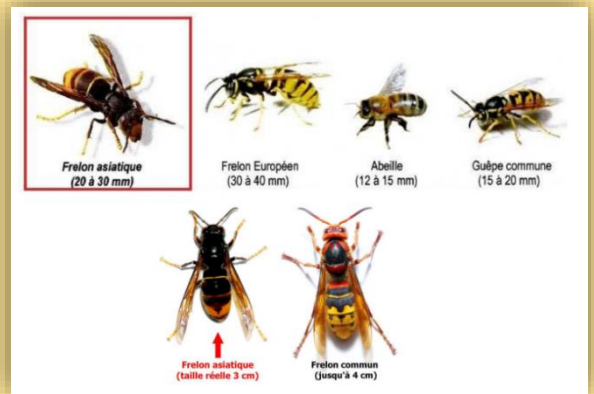
Mise à disposition de graines potagères ou de fleurissement, gratuité, échanges, volonté de faire perdurer les variétés de nos jardins.

Aussi, vous pouvez venir vous servir et « piocher » dans cette réserve. Lors de vos prochaines récoltes, pensez à mettre quelques graines de côté afin de faire vivre ces échanges la saison prochaine.



## Le frelon asiatique

Le frelon asiatique a été introduit accidentellement en France en 2004. Il a maintenant colonisé pratiquement l'ensemble du territoire et continue sa progression. Par ses activités de prédation sur les abeilles domestiques, il peut avoir un impact local non négligeable sur les activités apicoles, la biodiversité et la pollinisation : à ce titre, le gouvernement a décidé en 2012 son classement comme « espèce exotique envahissante et nuisible ». Le frelon asiatique est légèrement plus petit que le frelon européen. Son dard n'est pas plus long et émet la même quantité de venin. C'est un insecte diurne, il cesse toute activité à la tombée du jour contrairement au frelon européen.



## Son nid

Le nid est constitué d'un mélange de bois, d'eau et de salive qui lui donne un aspect de papier mâché, il peut atteindre dans sa version définitive un diamètre de 40 à 80 cm et accueillir en moyenne 1 500 individus.



## Où le trouver ?

Les nids de frelon asiatique matures s'observent pour une grande part en hauteur, cependant les **pré-nids**, observés au printemps, sont souvent très bas et peuvent se trouver partout (auvents, hangars, boîtes aux lettres, bâtiments ouverts, encadrements de portes et de fenêtres, appentis, arbres, haies ...). Ils sont situés depuis la hauteur du sol jusqu'à plus de 30 mètres.

En cas de découverte d'un nid, ne pas tenter de s'approcher et définir un périmètre de sécurité de 5 m minimum. Faire intervenir un **prestataire de désinsectisation formé et équipé** spécialement pour ce type d'intervention.

**Risques** : Les risques liés à la présence de frelons asiatiques sont en premier lieu apicoles (prédation des abeilles) et agricoles. Pour l'homme, c'est une combinaison entre la hauteur faible de son habitat et son mode de défense en groupes de 40 à 50 individus qui le rend plus dangereux que le frelon européen. Un frelon asiatique croisé seul, loin de son nid, ne sera pas agressif et ne présentera pas de risques particuliers pour l'homme. **Dans tous les cas, l'enlèvement et la destruction des nids devront être réalisés par une entreprise spécialisée.**

Pour permettre le suivi de l'évolution des populations, merci d'informer la Mairie en cas de destruction d'un nid (4 nids ont été traités sur la commune en 2023).

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site de la FREDON : [Frelon asiatique FREDON Bourgogne Franche-Comté](http://Frelon.asiatique.FREDON.Bourgogne.Franche-Comté)



# La Journée des Dons Cachés

SALLE « Espace du Vaizot » à NANCRAY

**DIMANCHE 24 MARS de 10h à 18h**

Entrée gratuite

Buvette et Restauration sur place

Pour nous contacter :

07 82 29 26 06 / [donscachesnancray25@gmail.com](mailto:donscachesnancray25@gmail.com)



Le judo club Nancray recherche de toute urgence un entraîneur de judo et de taïso pour la saison à venir et les suivantes.

Pour plus de renseignements contactez-nous à l'adresse mail suivante :

[nancray.judoclub@gmail.com](mailto:nancray.judoclub@gmail.com)

NANCRAY



## MARCHE & COURSE DES FOYARDS

Renseignements sur le site ou page facebook de "La Dynamique"  
[ladynamique.bureau@gmail.com](mailto:ladynamique.bureau@gmail.com)  
07 86 02 36 20

Inscriptions sur place

> 12 ans : 5€ // < 12ans : gratuit

En partenariat avec l'association **Oncodoubs**



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Prenez plaisir dans les jolis sentiers du village en soutenant une action solidaire

Participez !!

A chaque inscription, 1€ minimum reversés à Oncodoubs

Le dimanche  
24 MARS  
à NANCRAY

Départs : Stade  
Marcheurs : 9h à 11h  
Coureurs : 9h-9h30- 10h



17 MARS 2024

## DEMI-FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE +45



CHAMPIONS DE FRANCE  
en 2023

avec  
MARC GICQUEL  
37e mondial en 2008

9<sup>H</sup>

début des rencontres

Buvette et snacking sur place

